A SAILLY-LEZ-LANNOY

Candidats Républicains Démocrates

MM. Delaille Jean, maire, conseiller sortant — Lourdin Jean, adjoint, conseiller sortant — Hennion Augustin, conseiller sortant — Delepianque Clément, conseiller sortant — Delaille François, conseiller sortant — Bloq Journiaux — Lagage Jean — Parent Charles — Lepère Emile — Franchomme Jean Baptiste — Colin Louis — Dumont Jules.

A FLERS (section du Bourg)

Programme de l'Union Républicaine démocratique

Aux électeurs,

Flersois de naissance, connaissant parfaitement les besoins de la Commune où nous avons passé notre existence, ainsi que nos familles ; républicains de la veille, partisans de notre gouvernement actuel, épris de liberté et de justice, respectueux de la liberté de conscience, nous nous recommandons à vos libres suffrages, comme des gens foncièrement honnêtes et de bonne volonté, n'ayant d'autres soucis que le respect des lois, l'amour de l'ordre et du progrès, la bonne gestion des affaires communales, la juste répartition des impôts.

Si vous voulez bien nous accorder votre confiance, voici les questions urgentes qui seront soumises les premières à l'ordre du jour de nos délibérations :

Pavage de la rue du Colonel Pollet ;
Assainissement du quartier du Frênelet ;
Réfection du chemin Jules Ferry ;
Mise en bon état de la rue Pascal longeant le bois d'Annappes pour faciliter aux cultivateurs les travaux des champs et les communications entre Flers et Annappes ;
Relèvement à 15 francs par mois des pensions obligatoires aux vieillards et aux infirmes ;
Éclairage public de toute la Commune par les Gaz Auer ;
Fête Nationale digne de son nom avec secours aux nécessiteux ;
Achat d'un corbillard pour les hameaux de Canteleu, Cousinerie, Recueil, et Moulin Delemar ;
Distribution de prix aux écoles, vêtements aux Enfants pauvres ;
Création de cantines scolaires ;
Création d'un bureau de poste avec télégraphe et téléphone ;
Encouragement aux sociétés de Secours mutuels ; subventions importantes.

Et maintenant, braves républicains Flersois, aux urnes, haut les cœurs, marchons tous la main dans la main, pour l'avenir de notre cher village qui est à la veille de prendre une grande importance,

pour la France, pour la Patrie et pour la République Démocratique.

Vive la vraie République !

Delroy L. Paul, médecin, officier d'académie, délégué cantonal, ancien conseiller — Cardon Louis, charron, administrateur du Bureau de Bienfaisance, ancien conseiller — Cocheteux Adolphe, imprimeur, médaille du Commerce et de l'Industrie, conseiller sortant ; Coutelez Auguste fils, employé — Desplanques J.-B., chaudronnier, médaille du Com. et de l'Industrie — Dron René, employé, vice-président du Bureau de Bienfaisance — Gourdin J.-B., employé — Lagneau Arthur, ajusteur-mécanicien — Lefebvre Louis, menuisier, médaillé du Commerce et de l'Industrie — Taquet J.-B., cabaretier, marchand de faïence — Verbecke Jules, marchand-boulanger, débitant de tabac.

Accordez votre confiance à la liste entière, sans aucune radiation.

LA RÉGION

A BAISIEUX

Un pupille de l'Hospice est écrasé

Un meunier, M. Castel Deffontaine, domicilié au hameau de Sin, était venu avec sa voiture apporter des marchandises chez Mme Marie Dubar, dans le quartier du Touquet. Le meunier avait arrêté son attelage sur le pavé pour transporter un sac de farine dans une maisure de la carrière. Profitant de l'absence de M. Castel-Deffontaine, un jeune garçon, Eugène Compagne, pupille des hospices de Lille, âgé de 11 ans, se hissait sur le marche-pied du véhicule. Malheureusement le cheval s'étant mis en marche au même moment, le jeune imprudent perdit l'équilibre et tomba à la renverse sous l'attelage. Lorsque le farinier revint il découvrit son corps inerte sous les roues de la voiture.

Le petit hospitalisé avait succombé à une rupture de l'épine dorsale.

A STEENWERCK

La brigade mobile arrête un voleur

Averti par l'ingénieur-chef de service des Postes et Télégraphes du Nord qu'un vol le mille mètres de fils de cuivre avait été commis mercredi entre les stations de Steenwerck et Bailleul, M. Faivre délégua un commissaire et un inspecteur.

Après avoir enquêté toute la journée de jeudi, ces policiers parvinrent à savoir que le vol avait été commis par un nommé Marcel Duflot, 31 ans, employé aux mines de Lens, demeurant à Templeuve, et ancien employé des Postes et Télégraphes. L'homme d'équipe Deroo, de la gare de Steenwerck, avait vu la veille Duflot coiffé d'une casquette des Postes se promener sur la ligne avec, sous le bras, un rouleau de fils de cuivre. Une perquisition opérée chez le voleur présumé a amené la découverte de casquettes galonnées et de pinces ayant servi à couper du fil de cuivre. Duflot a été ramené à Lille et mis à la disposition du Parquet.

ROUBAIX

Ligue Radicale et Radicale-Socialiste

Section de l'Epeule

MM. I. GAUTIER, ancien directeur d'école, membre de la Commission d'assistance obligatoire aux vieillards.
Albert BUHRER, architecte, président de la Ligue radicale et radicale-socialiste, membre du Comité départemental de la Prévoyance sociale.
Léon BERTRAND, employé de commerce, vice-président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.
Alfred LEROUGE, négociant en tissus, vice-président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.
Jules LABBE, docteur en médecine.
Eugène DELESCLUSE, chapelier.
Roger LECOCQ, secrétaire de la Ligue radicale et radicale-socialiste.

Section du Fontenoy

MM. I. GAUTIER, ancien directeur d'école, membre de la Commission d'assistance obligatoire aux vieillards.
Albert BUHRER, architecte, président de la Ligue radicale et radicale-socialiste, membre du Comité départemental de la Prévoyance sociale.
Léon BERTRAND, employé de commerce, vice-président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.
Alfred LEROUGE, négociant en tissus, vice-président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.
Jules LABBE, docteur en médecine.
Victor COCHETEUX, ancien conseiller municipal, ancien administrateur de la Caisse d'épargne de Tourcoing.

APPEL DES ELUS REPUBLICAINS

L'affiche suivante a été mise hier sur les murs de la ville :

COMITÉ EXÉCUTIF
du Parti Radical et Radical-Socialiste
Appel aux Radicaux

Les sénateurs et députés soussignés, délégués du Nord au Comité exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste, rappellent aux électeurs qu'ils ne doivent reconnaître comme candidats radicaux que ceux faisant partie de la Ligue régulièrement affiliée au grand Parti Radical et Radical-socialiste de France.

En conséquence, nous les invitons à acclamer la République démocratique sur les noms de nos amis I. Gautier, A. Bührer, L. Bertrand, A. Lerouge, Dr Labbe, R. Lecocq, E. Delescluse, V. Cocheteux, seuls candidats du Parti.

MAXIME LECOMTE, sénateur; H. DELECROIX, DÉJONTAINE, DEHOVE, GUISLAIN, députés.

ELECTEURS INSCRITS ET PRÉSIDENTS DES BUREAUX DE VOTE

1re SECTION. — 1er bureau, rue du Bois. 1346 inscrits; président : M. Despature — 2e, Palais de Justice, 1053 inscrits; président : M. V. Cousin — 3e, rue Brézin, 1508 inscrits; président : M. E. Roussel — 4e, rue de Naples, 1504 inscrits; président : M. A. Bayart. — Total des électeurs de la section : 5.411.

2e SECTION. — 5e bureau, rue des Lignes, 17, 1253 inscrits; président : M. G. Lehoucq — 6e, rue Archimède, 920 inscrits; président : M. J. Clétz — 7e, rue St-Vincent, 1062 inscrits; président : M. J. Noyelle — 8e, boulevard d'Halluin, 1118 inscrits; président : M. G. Wattine. — Total des électeurs de la section : 4.353.

3e SECTION. — 9e bureau, rue de l'Hommelet 1193 inscrits; président : M. le docteur Lepoutre — 10e, rue Turgot, 2313 inscrits; président : M. G. Deschodt — 11e, rue Montaigne, 2305 inscrits; président : M. H. Watremez. — Total des électeurs de la section : 5.841.

4e SECTION. — 12e bureau, Mairie provisoire, 771 inscrits; président : M. G. Sayet — 13e, rue du Moulin, 1325 inscrits; président : M. G. Carpentier — 14e, rue Decrême, 1465 inscrits; président : M. E. Leblanc — 15e, rue d'Hem, 1963 inscrits; président : M. C. Gaydet. — Total des électeurs de la section : 5.527.

5e SECTION. — 16e bureau, rue Ste-Elisabeth, 2196 inscrits; président : M. D. Segard — 17e, rue Pierre-de-Roubaix, 1624 inscrits; président : M. G. Sellier — 18e, rue Delezenne, 1658 inscrits; président : M. A. Dujardin — Total des électeurs inscrits dans la section : 5.478 — Nombre total des électeurs appelés à voter : 26.610.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les résultats des élections municipales du 3 mai courant seront proclamés comme il est indiqué ci-après : 1re section, bureau le la rue du Bois ; 2e section, bureau de la rue des Lignes ; 3e section, bureau de la rue de l'Hommelet ; 4e section, mairie provisoire; 5e section, bureau de la rue Sainte-Elisabeth.

DANS LE CANAL

Germaine Lherbier, cette jeune fille de 22 ans, disparue depuis le 12 avril après avoir écrit à ses parents qui demeurent rue Montgolfier, une lettre dans laquelle elle déclarait vouloir se donner la mort, puisque son amant ne voulait plus vivre en sa compagnie, a été retirée du canal, quai de Toulon, vendredi à midi, peu après le passage d'une bélandre.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, a procédé aux constatations d'usage avant d'envoyer le cadavre de la pauvre fille à la morgue.

GRAVES ACCIDENTS

Chez MM. E. et F. Dewavrin, fabricants, rue du Fontenoy, 38, M. Burgraeve Joseph, âgé de 35 ans, tisserand, demeurant rue des Anges, cour Dael, 2, s'est blessé à l'épaule droite en descendant un escalier. Un mois de repos. Docteur Lepers.

— Chez Mme veuve Mille et fils, filateurs, rue d'Alger, Mlle Jeanne Waltrelot, âgée de 15 ans, bâcleuse, demeurant rue Daguesseau, impasse Kléber, 5, a eu l'index gauche écrasé dans un bobinoir. 25 jours de repos.

NI BELGE, NI FRANÇAIS, HIER ; CANDIDAT, AUJOURD'HUI

La réponse de M. Théo Callens à la lettre d'un groupe d'électeurs du Cul-de-Four, vient de réveiller certains souvenirs et de provoquer la seconde lettre suivante qui émane comme la première d'un groupe d'électeurs de la 3e section.

Roubaix, le 30 avril 1908.

Monsieur le Directeur de « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing ».

Permettez à d'autres électeurs roubaisiens d'émettre quelques réflexions concernant la réponse faite par M. Théo Callens dans votre édition de ce jour.

Tout d'abord, M. Callens suppose que la lettre émane de prétendus électeurs tourquennois, et pourquoi ?... En s'exprimant de cette façon, M. Callens avoue lui-même qu'il est connu pour sa bravoure, tant à Tourcoing qu'à Roubaix.

S'il n'est pas rétractaire belge, on le faudrait prouver, puisqu'il doit avoir servi dans le régiment des « trousseurs » pourquoi n'a-t-il pas à ce moment opté pour la France et accompli son service militaire ?... Il aurait ete alors véritablement Français et comme il le dit : « **Enfant de Roubaix, profondément attaché à sa ville natale** ».

Seulement, il oublie de dire qu'il habitait Tourcoing à cette époque, la première ville de France *en venant de la Belgique et qu'il n'est retourné* voir sa patrie que par suite d'une amnistie vers 1893 ; qu'il a attendu 1901 et l'âge de 41 ans pour *accomplir la formalité toute naturelle de naturalisation* pour éviter les périodes militaires des 28 et 13 jours.

Dans ces conditions, M. Callens se trouve être actuellement un enfant de Roubaix avec le titre de « Sans Patrie ».

En se portant comme candidat, M. Callens a de l'ambition, comme on le dit ; mais il faut comprendre que ce brave Théo est pardonnable, que ce n'est pas de sa faute ou plutôt... **par sa faute** car on **le fait trop marcher**, et on doit le plaindre. On lui promet les honneurs, la popularité, les palmes académiques, etc., etc., et il est tout naturel que ce brave Théo..., un si bon garçon, se laisse aller. Il a même dit hier dans une réunion « au Cul-de-Four » que pour 50 centimes les cyclistes français avaient la **libre entrée en Belgique**. Ce brave Théo n'a pas pensé plus loin car il aurait dû se rappeler qu'à l'époque de son service militaire, il avait aussi la **libre entrée en Belgique** et qu'il avait trouvé préférable de choisir **la libre sortie**.

Agréez, etc.

UN GROUPE D'ÉLECTEURS ROUBAISIENS.

UNE NOUVELLE BATAILLE DE BOUVINES

Bouvines, village placide et presque ignoré aujourd'hui, était dimanche dernier en révolution. Pensez donc ! ! ! de tous côtés arrivaient des troupes étranges composées de gamins de 11 à 15 ans pour la plupart, costumes qui en marins qui en « voltigeurs, qui en civils et qui portaient du des fusils, ou des... bâtons, ou... rien du tout.

Tout cela était commandé par un homme en costume hétéroclite : une casquette galonnée, oh ! que c'est était indécent, une vareuse d'amiral douteuse, un pantalon de vieux grognard, mais qui portait tout de même au côté un sabre vaguement d'ordonnance. Il nous a semblé reconnaître la dedans une figure de Roubaisien, lieutenant de réserve, mais nous n'oserions l'affirmer car sa face était noircie, de quoi : poudre ou charbon. Les deux peut-être.

Donc, tous ces gamins, à un moment donné, commencèrent à livrer champs une immense partie de cache-cache ! Ils furent un plaisir tous, se jetant des mottes de terre, se couchant dans les ruisseaux, etc., bref, tout ce que qui avaient des fusils organisaient des manœuvres sur les routes et s'amusaient à demander aux passants ahuris s'ils n'étaient pas des espions. Quand tout ce petit monde fut bien fatigué, un beau monsieur, à l'allure... chevalier de la capière — nous croyons bien que c'était l'ex, vous savez l'ex ! le seul ! Magniez quoi ! ! — fit sonner le repos et du haut de la pyramide, pardon, de la grande obélisque de Bouvines, prononça un très important discours.

« Guerriers, vous venez de reconstituer la grande bataille de Bouvines, célèbre par la sublime tactique appelée par l'armée de Philippe-Auguste dans sa fameuse rencontre avec les hordes d'Othon IV, tactique adoptée depuis quelques années dans toutes les armées européennes. Cette bataille moderne, — elle eut lieu en 1214, — a laissé de précieux enseignements que je suis heureux d'avoir pu vous inculquer aujourd'hui

« Magnanimes soldats, Philippe-Auguste... non, l'ex-capitaine Magniez vous remercie et est fier de vous. Parodiant la parole d'Henri IV, je vous dirai, guerriers : « Suivez toujours mon exemple, vous me trouverez toujours dans le chemin de la désobéissance et du mépris des lois. Et Rome vous sera reconnaissant ».

Les pauvres petits gosses durent ensuite entendre un ban donné pour saluer l'ancien drapeau de la France (lisez le drapeau blanc) et digérer un nouveau discours prononcé par l'inefable Dehau qui, pour réchauffer le zèle de son armée, parla de la loi sur les congrégations, du départ des frères à barbette et des sœurs ; de la revanche prise par les frères de Croyennes en s'inscrivant sur les listes électorales de Roubaix. Il leur dit aussi qu'un jour il faudrait venger tout cela, etc., etc.

Ce fut à mourir de rire, quoi.

Maintenant, il faut vous dire que toutes ces bandes d'écoliers en rupture de... bancs d'école, formaient, paraît-il, les sections militaires des patronages cléricaux de Roubaix dont l'un des membres fit avait au plus 12 ans nous donna le mot de la fin en revenant de la bataille « On a joué dans les champs pendant longtemps et puis un monsieur a parlé d'un tas de choses que le n'ai pas pu comprendre. Mais je n'ai plus mal car il nous avait promis un verre de vin dans son château et il ne l'a pas donné ».

Parents insouciants ou inconscients, ou laissez-vous aller vos enfants ? ? ! !

Avis officiel. Communiants, communiantes Tous les parents économes achètent aux Galeries Lilloises tout ce qui leur est nécessaire 44798

LE CONCOURS DE BÉBÉS
Les prix de la ville de Roubaix

Dans toutes les classes de la société, l'annonce du grand concours de bébés qu'allait organiser le comité roubaisien de protection de l'enfance et de la Goutte de lait a produit le meilleur effet et l'émulation est déjà grande parmi les mères de famille.

Les encouragements les plus flatteurs sont parvenus également aux organisateurs de la part des notabilités officielles qui s'intéressent à cette œuvre philanthropique et l'administration municipale de Roubaix vient d'accorder avec son patronage officiel une subvention de 200 francs qui sera répartie en prix à attribuer aux lauréats du *concours de bébés. Les concurrents apprécieront* comme il convient ce beau geste qui va permettre de doter de prix importants en espèces chaque catégorie du concours.

Rappelons que celui-ci, qui aura lieu le dimanche 31 mai, est ouvert aux bébés de 3 mois à 3 ans dont les parents habitent Roubaix et les cantons ou le canton de Lannoy. Le règlement et d'ailleurs paraîtra incessamment et les inscriptions seront reçues à partir du 5 mai au local de la Goutte de lait, 12, rue de Lille à Roubaix. Le droit d'inscription est d'un franc seulement.

SAVON LUMINOL Blanchiment du Linge Victor Vaissier

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE DUPLOYEN

L'assemblée constitutive du Cercle sténographique Duployen de Roubaix-Tourcoing a eu lieu dimanche dernier 26 avril, à onze heures du matin, dans la salle privée du siège, café de la Poste, 23, rue du Vieil-Abreuvoir (face à la poste).

Après lecture et approbation des statuts, l'assemblée a formé le comité du Cercle comme suit : président, M. E. Barbenson, directeur d'école à Tourcoing, professeur de sténographie Duployé au Lycée et à l'école de commerce ; vice-présidents, MM. Mounier, professeur à l'école de commerce, et Baussart-Clerbout, délégué de l'Institut sténographique de France, secrétaire général, M. Henri Philippe, sténographe-praticien, trésorier, M. Th. Boulenguez, sténographe-commercial.

Le nouveau Cercle organisera le concours national de l'Institut sténographique de France, pour Roubaix et Tourcoing le 31 mai prochain.

Le comité invite tous les adeptes de la sténographie Duployé de Roubaix et de Tourcoing, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à la sténographie à s'adresser au Cercle le dimanche matin, de onze heures à midi, où tous renseignements leur seront donnés

JEUNESSE DU BLANC-SEAU

Il est rappelé aux jeunes gens du Blanc-Seau partant au régiment au mois d'octobre prochain que les inscriptions pour le cours supplémentaire d'instruction militaire seront reçues dimanche prochain 3 mai, à partir de dix heures du matin.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Camille Debarge, rue de Bouvines, cour Fontier 60 — Germaine Delourmay, rue Hilarion-Fremaux, 7 — Alfred Locment, avenue Julien Lagache — Jules Vanderstylen, idem — Maurice Alexandre, idem — Victor Vaucampen, boulevard de Cambrai — Paul Dejans, idem — Henri Devarrewaere, idem.

MARIAGES. — Entre : Louis Carlier, infirmier, rue Notre-Dame, 57 et Florence Delacourt, piquûrière, rue d'Italie, 85 — Paul Quivy, magasinier, rue du Fontenoy, 116 et Jeanne Kindt, demoiselle de bureau, boulevard d'Armentières.

DÉCÈS. — Edmond Spruytte, 28 ans, peintre, avenue Julien Lagache — Marie Laureys, 45 ans, ménagère, idem. — Marie Desreux, 76 ans, s. p., rue de Barbieux.

TOURCOING

Liste des Candidats

MM. Gustave DRON, député-maire, conseiller sortant.
Achille BARBIEUX, épicier.
Louis BOUCHE, propriétaire.
Henri BOUVAINE, marchand de tissus.
Jules BRASSART, rentier.
Charles CASTEUR, conseiller sortant.
Henri COPPIN, conseiller sortant.
Maurice CORDIER, adjoint au maire, conseiller sortant.
Eugène COURTOIS, conseiller sortant.
Louis CRUQUE, conseiller sortant.
Jules DASSONVILLE, conseiller sortant.
Pierre DEBORGHER, conseiller sortant
Henri DELATTRE, conseiller sortant.
Jules DELESPIERRE, conseiller sortant.
Augustin DESWAZIERES, marchand.
Henri DUMORTIER, conseiller sortant
Delphin DUMORTIER, conseiller sortant.
Alexandre DUVILLIER, conseiller sortant.
Adolphe ENGLEBERT, représentant de commerce.
Victor FLAMENT, conseiller général, adjoint au maire, conseiller sortant.
Jules HEULST, conseiller sortant.
Jules LADESOU, conseiller sortant.
Emile LECOMTE, adjoint au maire, conseiller sortant.
Abel LEVEUGLE, conseiller sortant.
Henri LORIDAN; conseiller général, conseiller sortant.
Paul MARTIN, conseiller sortant.
Paul MASSARD, conseiller sortant.
Henri MASUREL-LECLERCQ, conseiller sortant.
Désiré PARSY, conseiller sortant.
Henri QUIVRON, conseiller sortant.
Ernest SAISON, conseiller sortant.
Léon SALEMBIEN, adjoint au maire, conseiller sortant.
Gustave SCALBERT, conseiller sortant
Désiré SIX, conseiller sortant.
Arthur VERBECK, malelassier.
Emile WAGNON, conseiller sortant.

Une affiche de la Solidarité Républicaine

Le Comité de la Solidarité Républicaine a fait apposer l'affiche suivante :

Electeurs,

La blancheur immaculée de la liste des cercles catholiques a dû frapper vos yeux.

On croirait à un convoi pour pèlerinage avec des anciens gendarmes au lieu de curés comme directeurs.

Si vous nommez ces faiseurs de miracles,

Ou vous donnera un tas de choses et on supprimera une partie de vos impôts

On vous débarrassera de la tyrannie de Dron qui a commis le crime de produire du lait pour empêcher des centaines d'enfants de mourir ;

De fabriquer des chaises autrichiennes que personne n'a jamais songé à produire, ni à Tourcoing ni dans la région, pour occuper des vieux, des demi-infirmes, des débilités et leur faire gagner un salaire !

Tous les Français qui s'occupent d'œuvres d'assistance applaudissent à cela : eux méprisent, mais ils trouvent juste que certains gros patrons vendent les objets d'approvisionnement et deviennent gargottiers dans leurs fabriques !

Sont-ce donc des fourbes ou des niais ? *Qu'ils choisissent !*

***

Les autres compères qui réduisent toute l'affaire à une question de boutique coopérative, cherchent à exploiter les syndicats.

Mais les travailleurs connaissent leurs amis et ne se soucient pas de lier la cause de leur émancipation et de leur bien-être aux agitations de quelques politiciens brouillons. Près de qui donc seraient-ils assurés de trouver assistance, appui et bon conseil dans tous les moments critiques, comme près du dévoué maire et député de Tourcoing ? Est-ce que ce sont des Tourquennois qui voudront ignorer ou mépriser tout ce que les étrangers admirent chez nous ?

Il faudrait qu'un vent de folie souffle sur Tourcoing pour qu'un revirement électoral vienne compromettre ce superbe programme de développement économique, d'éducation populaire et de solidarité sociale ; mais les citoyens de Tourcoing sont de bonne race : il y a 27 ans qu'ils ont cessé d'être des girouettes !

Le Blanc-Seau et la Marlière

DANS L'AGGLOMÉRATION

Le Maire, les adjoints, tout le Conseil est agi de toutes leurs forces pour l'empêcher ! Mais la Régie, forte de la lettre de la loi, l'emporte.

De quel front les réactionnaires en feraient-ils le reproche au Conseil municipal de Tourcoing, quand ils affirment tous les jours qu'à Roubaix où la même chose est arrivée, l'administration municipale conservatrice ne saurait être rendue responsable !

Jugez de l'esprit de justice et la loyauté de ces dénigreurs systématiques.

La Solidarité Républicaine.
Vu : le Président,
GUSTAVE DRON.

EXTRAIT DU JOURNAL DE ROUBAIX

Les feuilles de patentes et de portes et fenêtres

DANS LA BANLIEUE DE ROUBAIX

On signale du Nouveau-Roubaix, des Trois-Ponts et du Hutin, qu'un certain nombre de feuilles de patente et de portes et fenêtres, ont subi cette année, une augmentation assez sensible.

Nous rappelons à nos lecteurs que ces augmentations sont le fait de l'annexion à l'agglomération des quartiers dont il s'agit, annexion *effectuée d'office* en vertu de la loi et suivant un arrêté préfectoral, pris malgré l'opposition de la municipalité.

Ajoutons, d'ailleurs, que les impôts communaux de Roubaix de 1908, sont absolument les mêmes que ceux de l'année dernière. Si donc, il existe quelque part dans notre ville, des augmentations de contributions, ces augmentations sont d'ordre exclusivement gouvernemental et la municipalité n'y est pour rien et n'y peut rien.

Un clou bien rivé

Il reste entendu, d'après MM. Pierpont, Constant Flament et Cie, qu'il n'y a qu'eux de vrais, de purs socialistes.

Les citoyens Six, Quivron, Costeur, Delphin Dumortier, Delattre, conseillers sortants, Engleberti, Bouvaine, Dewazières, *candidats nouveaux*, ne sont pas des socialistes.

Or, nous avons reproduit les déclarations de plusieurs d'entre eux à la grande réunion tenue dimanche au gymnase.

Le citoyen Six aurait pu dire dès l'autre jour qu'apparemment il était, il y a quelques semaines encore, considéré comme un socialiste bon teint puisque MM. Pierpont, Constant Flament et Cie *le sollicitaient pour être leur tête de liste.*

Ce que le citoyen Six n'a pas cru devoir dire dimanche, il l'a déclaré jeudi soir à une réunion prétendument contradictoire, mais dans laquelle les injures, les gros mots, toutes les violences de langage, devaient tenir lieu de discussion de la part des unifiés.

C'est donc un clou bien rivé.

Après ce temps-là, les citoyens dirigeants de la Coopérative de la rue de Menin pourront clamer à tous les échos et coller sur les murs que les socialistes qui figurent sur la liste républicaine ont retourné leur capote, que le citoyen Six a reçu le pied au derrière à la Bourgogne et s'est contenté de dire merci.

Ces insinuations et ces mensonges n'ont aucune espèce d'importance.

Ce n'est pas le citoyen Pierpont qui a le pouvoir de sacrer socialiste ou de donner ce titre aux citoyens suivant qu'ils font ou non chorus avec lui. S'il en était ainsi quelle tristesse !

Les Cercles Catholiques

AIR DE L'RUE DU HAZE

Premier couplet

Tous malheureux ouvri d' fabrique
Et j'crois qu'n'da-gramini comm' mi
Qui vont au Cercl' catholique
Pourquo ? Pasqu'une t obligi,
Si in veut conservé s' n'ouvrage
Faut obéir aux calotins
Mais aussi eu l'jour du vôtage
In s'ervinche avec nous bulletins.

Refrain

A ces cercleux honnêtes
A les Elections
In leu donne enn' vesie
Pou leus bonn's actions.

2e couplet

Au Cercle, in fait dir' la prière
Comme à l'écol' des p'tits garchons
Mais in n' se fait pot trop d' miser
Tchan qu'in pinse aux Elections
In acout' tout et son ré dare
D'attinte le conte leus mintiries
Après l' volage p' nous faut rire
De vir les « blancs » les larm's aux zis

3e couplet

Au Cercle, in vot tout d' sorte d' monde :
Des fanatiques, des vieux mahoux
Des courreux d'fêm's faut pas confonde
De les print's pou des Loups-Garoux
Si s' trouv' là d'zhes, des gins honnêtes
Y s' trouve aussi des banqroutes
Mais y n'da gramini, je l'repète,
Qui vont là par hypocrisie.

4e couplet

Vraimint si in vorot tout croire
Au Cercl' par tous ces calotins
L'Enfer d' l'Enfer et l' purgatoire
Ch' pou tous les républicains.
Pourquo alors qu'in nous monde
D'crits du Pape et du Clergé,
Si leu royaum' n'est pas de c' monde,
A quo qu'cha sert qu' l'vot' voté

UN CERCLEUX OBLIGÉ.

LA MAUVAISE FOI CLERICALE

Les feuilles de la calotte — la « Croix » en particulier — s'efforcent de tirer parti du fait des augmentations locales et patentes dans les quartiers qui ont été englobés dans l'agglomération et accusent l'administration de laisser patauger les habitants de ces mêmes quartiers dans des rues en mauvais état.

On *ne saurait faire* montre de plus mauvaise foi.

Si le Blanc-Seau, la Marlière et le Pont-de-Neuville *ont été réunis à l'agglomération*, c'est en dépit de tout ce que l'administration du Conseil municipal ont mis en œuvre pour éviter cette *mesure*.

Ils n'ont pas attendu pour cela les réclamations des habitants de ces quartiers.

En décembre 1906, en octobre 1907, le maire et les commissions des finances et de la voirie présentèrent des rapports successifs contre la mesure prise par l'administration des contributions indirectes.

On s'adressa au Préfet. On obtint la nomination d'une commission d'arbitrage. MM. Cruque et Courtois y furent les délégués du Conseil.

Une séance eut lieu à la mairie le 28 janvier dernier à laquelle assistèrent de nombreux commerçants atteints par la mesure qui avait été prise.

Comme on le voit, tout a été tenté sans succès parce qu'on se heurtait à un texte de loi sur lequel s'appuyaient les représentants de l'administration des contributions indirectes.

A Roubaix, il y a eu aussi des quartiers nouvellement agglomérés. Nous ne savons si l'administration et le Conseil de cette ville ont fait comme les nôtres, s'ils ont protesté, mais ce que nous savons, c'est que là les feuilles de la calotte et du nationalisme s'attachent au contraire de ce qu'ils font chez nous à expliquer que si les patentes *ont été augmentées, ce n'est pas le fait de* leurs amis.

Voilà leur bonne foi.

Quant aux rues où l'on patauge, ce sont des rues particulières — les cléricaux le savent bien — Or, on connaît la question. Peut-on consacrer les finances de la ville à enrichir tous les propriétaires à qui il a pris fantaisie d'ouvrir des rues à leur guise à travers la première pâture venue ?

Est-ce à la ville franchement à venir le lendemain paver, éclairer et aqueduquer ces rues à ses frais ? Qui donc oserait le prétendre ? Il en faudrait des millions !

Jadis, du temps de la calotte, il y eut des ouvertures de rues qui donnèrent lieu à de gros scandales. On se souvient encore à Tourcoing des fortunes réalisées dans ces opérations où certains ramassèrent de grosses fortunes.

Qui sait, on pourrait revoir cela si la même calotte revenait.

La question des rues particulières sera réglée, une fois pour toutes, par les républicains au cours de leur prochain mandat. Ils l'ont promis et ils savent tenir parole.

LA FROUSSE DES CHEFS CLERICAUX-NATIONALEUX

Pressentant le triste sort que le scrutin de dimanche réserve à leurs amis, les chefs des cohortes cléricales ont jugé absolument inutile de solliciter le renouvellement de leur garde-robe, amplement fournie, du reste, de vestes électorales.

Nous avons, en effet, vainement cherché sur la liste réactionnaire les noms de nos vieilles connaissances : MM. Emile Barrois et Léon Monnier.

A propos de cette dérobade piteuse autant que significative de ces messieurs, il nous plaît de rappeler qu'en 1904, au renouvellement du Conseil *général, lorsqu'en raison de la besogne toujours croissante* lui incombant, M. Dron se vit obligé de se décharger un peu en cédant la place à notre ami Victor Flament, les calotins ne se firent pas faute de clamer partout que le parti républicain se sentait perdu, que son vaillant porte-drapeau avait peur et que le triomphe de la « sympathique » candidature Lorthiois était assuré haut la main.

On sait comment les prédictions de ces mauvais prophètes se réalisèrent et M. Lorthiois lui-même n'a pas oublié l'échec lamentable que sa « sympathique » candidature essuya.

En présence de l'abstention prudente — oh ! combien — de MM. Barrois et Monnier, nous sommes parfaitement fondé à dire que les chefs calotins se rendant complètement compte de l'inutilité des moyens perfides employés par leur parti, ont été pris de **frousse, d'intense frousse.**

Sans insister autrement, nous nous bornons à féliciter par avance les intéressés du flair remarquable dont ils auront fait preuve en la circonstance.

Pour un flair, vrai, c'est un flair. Le général Mercier lui-même en serait jaloux.

SOLIDARITE REPUBLICAINE DES CANTONS DE TOURCOING (10e SECTION BLANC-SEAU)

Une réunion organisée pour les adhérents de la 10e section de la Solidarité républicaine (Blanc-Seau) aura lieu ce soir samedi 2 mai, à 8 h. ½ du soir au café de l'Harmonie, rue Lamartine, sous la présidence de M. Gustave Dron, député-maire.

— Ordre du jour : Elections municipales.

Le président : Louis CRUQUE.

Nota. — Les républicains qui n'auraient pas reçu leur invitation, seront admis sur la présentation d'un adhérent à la Solidarité.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Ernest Dhellemmes, 30 ans, graisseur chez M. Alphonse Poiret, fabricant, rue Souffiot, 5 contracté une piqure de la paume de la main droite produite par une broche. Docteur Debuchy, 10 jours.

— Mlle Marcel Leman, 44 ans, rattacheur chez MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, s'est blessé au pouce gauche en travaillant à son métier à filer. Docteur Vermesch, 8 jours.

— M. Désiré Portemant, 33 ans, peintre chez M. Masure-Lantoine, entrepreneur de peinture, est tombé d'une échelle et s'est fait des plaies contuses de la hanche et au bras droit. Docteur Delahouse, 30 jours.

AVENIR DU PROLETARIAT

Dimanche 3 mai, de 10 heures à 11 heures et demie du matin, au siège du comité de l'Avenir du Prolétariat, café du Centre, 2, place de la République, à Tourcoing, perception des cotisations ; adhésions, renseignements.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Taskons Emile, rue du Général-Souham, 60 — Delannoy Albert, rue de l'Eglise, 12 — Duquesnoy Marcel, rue Lafontaine, 85 — Desbonnets Fernand, rue de Fleurus, 228 — Moens Solange, rue de Melbourne, 42 — Leiong Berthe, rue du Caire, 62.

DÉCÈS. — Leplat Henri, 1 an, rue Montaigne, 91 — Maifait Catherine, 79 ans, rue Turgot, 54 — Croës Angèle, 30 ans, rue d'Arcole, 28.

AUTOUR DE LILLE

MOUVAUX. — SOUDOYÉ PAR LES BLANCS. — On nous écrit : L'ex-frère à barbette Brouche distribue une circulaire diffamatoire contre le maire de Mouvaux. Dans un style qui dénote le parfait ignorantin, il accuse le maire de lui avoir *refusé un certificat d'indigence*. Les ressources du Bureau de Bienfaisance sont réservées aux pauvres nécessiteux et non à ceux qui, comme le sieur Brouche, en rupture de froc, ont une situation d'employé bien rétribuée. Qu'il *dise* donc, ce disciple de Basile, lui qui se prétend si pauvre, où il trouve l'argent nécessaire *pour faire imprimer ses élucubrations!* C'est son intelligence qui est indigente !

ANNAPPES. — On nous demande l'insertion de la lettre suivante adressée au « Journal de Roubaix » :

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »,

Dans votre journal paru ce matin, je relève un article intitulé « **Annappes. L'assistance médicale gratuite, une consultation au cabaret. Protestation de M. de Montalembert, Maire** », où les administrateurs du Bureau de Bienfaisance sont de nouveau pris à partie par le Maire M. de Montalembert, au sujet d'un avis qu'il leur fait, a publié un journal temporairement édité à Hellemmes.

Dans cet avis, que je n'avais pas vu, il s'est glissé une coquille, il y est dit que M. le docteur Detroy passera en tournée les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine et recevra chez M. Debrock, de 1 heure à 3 heures ; dimanches et fêtes de 9 heures à 11 heures du matin. Il faut lire : M. le Docteur Detroy passera en tournée les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine et recevra chez lui de 1 heure à 3 heures ; dimanches et fêtes de 7 heures à 9 heures du matin. Il ne va chez M. Debrock que pour prendre l'adresse des malades qui ne l'ont pas fait prévenir chez lui.

M. de Montalembert sait la chose et la présente rectification ne lui apprendra rien, mais elle servira à le faire mieux connaître encore de ses administrés.

Par sa lettre du 16 avril courant, à M. le secrétaire général de la Préfecture, qu'il a publiée le 1er mai, à la veille des élections communales, il essaye, une fois de plus, d'excuser l'acte blâmable envers tous qu'il a commis en abandonnant le Bureau de Bienfaisance, c'est-à-dire les pauvres, et en retranchant annuellement à ceux-ci 2000 francs de subventions, et il profite perfidement de l'occasion pour jeter un discrédit sur les candidates républicaines d'Annappes et aussi sur M. Detroy, médecin, liste de liste à Flers.

La Préfecture, qui connaît, sans aucun doute, la valeur des affirmations de M. de Montalembert, n'a pas dû s'émouvoir beaucoup de sa ridicule protestation puisqu'elle ne nous en a p